Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1080

Artikel: Lettre ouverte à deux généraux
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021841

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
23 avril 1992 – nº 1080
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Lettre ouverte à deux généraux

Monsieur le cdt de corps Fernand Carrel,
Vous êtes l'homme d'une grande passion, l'aviation militaire, et celui d'une mission claire: développer l'efficacité et la capacité opérationnelle de cette armée de l'air. Moyennant quoi, vous avez, ces dernières années, consacré énormément d'efforts à faire avancer la procédure en vue de l'acquisition d'un nouvel avion de combat. D'abord en tant que brigadier, chef de la Division coordination et planification jusqu'en 1989, puis pendant deux ans comme divisionnaire responsable de la conduite et de l'engagement; enfin, depuis la surprenante démission du commandant Werner Jung, vous voilà à la tête des troupes d'aviation et de défense contre avions.
Ni cette ascension ultrarapide dans la haute hiérarchie militaire, ni de nombreux séjours aux Etats-Unis et ailleurs, ne vous ont empêché de garder le contact. Depuis la Guerre du Golfe, et en marge du débat parlementaire sur l'éventuel achat des F/A 18, vous avez su développer une intense présence médiatique. Les servitudes y afférentes, interviews à domicile et sacrifices aux amateurs de la rubrique «people» compris, vous les avez assumées avec talent, sur le ton de la compétence affable, animé par un élan qui mériterait d'emporter l'adhésion, n'était l'objet guerrier de votre sollicitude.
Car dans cette affaire de Frelons, vous savez pertinemment, et cela vous attriste, que vous n'avez de loin pas l'appui de la population, qui ne comprend tout simplement pas, dans une proportion pour vous cruellement élevée dans cette Suisse romande dont vous contribuez à prendre la défense dans les hautes sphères du très alémanique DMF.
Devant tant d'opposition, vous n'avez pas cédé à la tentation du repli crispé, mais avez préféré poursuivre sereinement une croisade que vous pressentez victorieuse. Après la disparition du WAPA (l'ex-Pacte de Varsovie en jargon militaire), au milieu d'une Europe en voie de désarmement, notre milice aura donc son nouvel avion de combat à plus de 100 millions de francs la pièce. Mission accomplie. Respect et meilleures salutations.

Monsieur le brigadier a.d. Ernst Rüesch,
Tête haute, stature solide et forte voix, vous avez le goût et le ton du commandement. Vos hommes de la brigade frontière ont bien dû le sentir, comme les fonctionnaires du département de l'Instruction publique saint-galloise. Après de longues années au Conseil d'Etat, vous représentez depuis 1987 le canton de Saint-Gall et son parti radical au Conseil des Etats.
Orateur peu soucieux de ses effets, vous prenez souvent la parole, avec une diction négligente, qui dessert votre pensée claire, géométrique, toute en angles droits. Car vous avez des idées arrêtées sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur, avant tout l'instruction, civile et militaire, les finances, publiques et privées, et, bien sûr, l'armée.
Homme de certitudes, vous n'avez pas de doutes à propos du F/A 18 — ni états d'âme à aucun propos, semble-t-il. Vous savez que «ce serait rendre un mauvais service à la paix» que de ne pas doter l'armée suisse d'un nouvel avion de combat. Vous vous souvenez des années 1939-41 et de la grande peur helvétique, vous évoquez l'OTAN, qui réduit mais modernise son armement, donnant l'exemple aux neutres et préfigurant le futur système de défense européen, dans lequel la Suisse ne saurait entrer en resquilleuse, dites-vous.
Homme politique, ancien brigadier de milice, vous raisonnez parfois comme un adjudant-chef peu porté sur les nuances. Et à force de crier vos convictions carrées, vous oubliez de déclarer vos collusions d'intérêt, notamment en tant qu'administrateur d'une société (Bühler) qui figure sur la liste des firmes suisses concernées par les affaires de compensation du F/A 18.
Peu vous importe. Et comme vous présidez cette année la Délégation parlementaire des finances, vous avez pu débloquer le 14 avril les 50 millions de francs destinés à l'US Navy, fournisseuse et grande utilisatrice de ces chers Frelons.
Durement joué, mais seul le résultat compte. Vous gagnez une fois de plus, aux points et sans paraître. Dont acte, avec mes salutations distinguées.

YJ